

Un oui unanime pour rénover le Rocking Chair

Vevey

Le Conseil communal plébiscite le projet à 1 million de transformation de la salle de concert de l'avenue de Gilamont

Le Rocking Chair (RKC) n'a pas connu de rénovation en profondeur depuis son ouverture en 1992. C'est la raison pour laquelle les 945 000 francs nécessaires ont été votés sans discussion jeudi dernier par le Conseil communal de Vevey. Une bonne nouvelle pour la salle de concert, qui fête ses 25 ans.

Dès la fin de l'été prochain, les visiteurs accéderont au lieu via une nouvelle entrée à créer, puis un escalier intérieur. Le bar sera agrandi et accessible des deux côtés. Les toilettes seront plus spacieuses et une cabine sera dédiée aux personnes à mobilité réduite au niveau de la salle de concert. La ventilation sera remplacée, le nombre de sorties de secours augmenté et de nouveaux vestiaires construits. D'ici là, un conteneur en extérieur abritera les affaires des clients.

Les travaux à venir ce printemps sont d'autant plus cruciaux que la salle s'est vue im-

poser une baisse de sa capacité, en décembre, à 300 personnes. Le Canton a en effet signifié à l'Association Tous Artistes Confondus (ATAC), gestionnaire historique du RKC, que le lieu culturel ne respectait pas les normes en vigueur sur plusieurs points. Dès la prochaine saison, les adaptations seront une réalité et le RKC pourra à nouveau tabler sur un seuil maximal de 500 personnes par soirée.

25

C'est l'âge que fête cette année le Rocking Chair. La salle de concerts n'a jamais connu de rénovation en profondeur

La nouvelle configuration des lieux aura pour conséquence que l'Association de la Ferme Mentée (AFM), qui dispose de locaux de répétition et d'une salle d'enregistrement dans les sous-sols du RKC et dans ceux d'une des tours de Gilamont, déménagera en partie dans les anciens locaux de la Protection civile, situés sous la caserne des pompiers.

K.D.M.